



Forum sur la croissance verte et le développement durable

Verdir l'économie des océans

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Siège de l'OCDE, Paris, 21 et 22 novembre 2017 (salle CC4)

Contexte

Ces dernières années, la protection des océans et des mers de la planète est devenue un impératif vital. Or, l'énorme potentiel qu'offre le développement des industries liées à la mer suscite un intérêt grandissant. Trouver le juste équilibre nécessite d'intensifier les efforts pour relever les défis de la conservation et de l'exploitation durable des océans.

Les eaux marines couvrent environ 70 % de la surface du globe et recèlent un vaste éventail d'écosystèmes, dont les océans, les marais salés, les zones intertidales (estuaires et lagunes), les mangroves et les récifs coralliens, les eaux profondes et le fond de la mer. Ces écosystèmes marins représentent une forme essentielle du capital naturel en fournissant des services tels que la protection des côtes (contre les inondations et les tempêtes), la biodiversité marine et la séquestration du carbone. D'après les estimations, la mer est la source des protéines consommées par près de 2.6 milliards d'individus, et elle constitue le moyen de subsistance de 500 millions d'individus.

Les océans représentent une formidable opportunité économique. Celle-ci réside non seulement dans les secteurs traditionnels comme la pêche, la construction navale, le transport maritime et le tourisme, mais aussi dans les secteurs émergents tels que l'aquaculture marine, l'exploitation minière des fonds marins, les énergies renouvelables et les nouveaux secteurs de la bioéconomie reposant sur les biotechnologies marines. Tous ces secteurs ont des répercussions économiques et environnementales importantes dont il convient de tenir compte.

Les écosystèmes marins et océaniques sont soumis aux pressions grandissantes exercées par les activités humaines. Parmi ces pressions figurent la surexploitation des ressources halieutiques, la dégradation des habitats, la pollution (imputable essentiellement à des sources situées à terre, comme les déchets marins) ainsi que le changement climatique qui modifie la dynamique des océans et leurs caractéristiques thermiques et chimiques. Les coûts en termes de bien-être, induits par des pratiques de gestion des océans déficientes, sont très élevés pour la société, l'impact négatif cumulé pour l'économie étant estimé à 200 milliards USD par an. Pour contribuer à relever ces défis, l'Objectif de développement durable 14 de l'ONU renvoie directement à la nécessité de conserver et d'exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines. La réalisation de cet objectif contribuerait aussi à celle d'autres ODD. Plusieurs Objectifs d'Aichi pour la biodiversité adoptés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique évoquent directement aussi la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins.

<http://www.oecd.org/greengrowth/ggsd-2017/>



Objectifs

Le Forum de l'OCDE 2017 sur la croissance verte et le développement durable (Forum CVDD) a pour thématique « **Verdir l'économie des océans** ». Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'OCDE sur l'économie des océans (20-24 novembre 2017), au cours de laquelle sont prévus notamment un atelier sur « **La croissance verte des industries maritimes** » organisé par le Groupe de travail du Conseil sur la construction navale, et un Symposium sur les océans dans la comptabilité nationale, dans le cadre du Projet sur l'innovation et l'économie des océans.

Le Forum CVDD 2017 se propose de faire le point sur l'état actuel et l'évolution prévue de l'économie des océans et des opportunités qu'elle offre, tout en examinant les solutions envisageables pour parer aux nombreuses pressions négatives que subissent les océans et les mers de la planète. Le Forum se penchera sur les meilleures pratiques et les difficultés rencontrées par les industries liées à la mer pour « verdir » leurs activités, et sur les moyens possibles d'améliorer la gouvernance des océans. Parmi les questions abordées figureront : 1) la nécessité de renforcer les politiques et mesures en faveur d'une conservation et d'une exploitation durable des ressources et écosystèmes marins et océaniques (notamment la gestion des pêches, les aires marines protégées, et les déchets plastiques marins), 2) les conséquences pour l'emploi, les échanges et les investissements, et 3) les innovations scientifiques et technologiques permettant de prendre en charge les grands enjeux environnementaux dans les pays développés et en développement. Les recommandations pour l'action publique émises par le Forum CVDD s'inscriront dans le cadre d'autres efforts internationaux visant à conserver et exploiter de manière durable nos océans et nos mers.

Faisant suite à la Conférence des Nations Unies sur les océans (New York, juin 2017), le Forum CVDD 2017 rassemble les travaux sur les océans menés dans l'ensemble de l'OCDE, en s'appuyant sur les travaux du Comité de la politique scientifique et technologique (CPST), du Comité des pêcheries (COFI), du Comité des politiques d'environnement (EPOC) et de ses Groupe de travail sur la biodiversité, l'eau et les écosystèmes (GTBEE) et Groupe de travail sur la productivité des ressources et les déchets (GTPRD), du Groupe de travail du Conseil sur la construction navale (GT6), du Comité du tourisme, du Comité de l'investissement et de son Groupe de travail sur la conduite responsable des entreprises, du Comité d'aide au développement (CAD) et de son Réseau sur l'environnement et la coopération pour le développement (ENVIRONET). Le Comité consultatif économique et industriel (BIAC), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Forum international des transports (FIT) seront aussi associés.

PREMIÈRE JOURNÉE : mardi 21 novembre 2017

8h30 – 09h00 Accueil des participants

9h00 – 10h30 Présentation du contexte (salle CC4) (interprétation simultanée anglais/français)

Économie des océans : opportunités offertes et pressions croissantes

L'économie de la mer, telle que définie par l'OCDE, représente la somme des activités économiques des secteurs liés à la mer, établis et émergents (pêche, aquaculture, transport maritime et construction navale, énergies renouvelables, pétrole et gaz, exploitation minière, tourisme, biotechnologies marines, par exemple) d'une part, et d'autres services écosystémiques marins, souvent moins tangibles, d'autre part. Si les océans et les mers de la planète contribuent notablement à l'économie mondiale, ils sont cependant aussi exposés aux risques accrus que font courir le développement de l'activité économique et les pressions sur l'environnement qui l'accompagnent.

Au cours de cette session, la présentation du contexte se fera au travers d'un aperçu des opportunités offertes par l'économie des océans, ainsi que des pressions subies par les océans du fait de problèmes systémiques tels que la surpêche et l'exploitation des ressources marines, la destruction des habitats, le changement climatique et la pollution. Ces pressions peuvent mettre en danger les moyens de subsistance de millions d'individus, comme il ressort de *L'économie de la mer en 2030* (OCDE, 2017).

Modérateur : Anthony COX, Directeur par intérim de la Direction de l'environnement de l'OCDE

Discours d'ouverture : Angel GURRIA, Secrétaire général de l'OCDE

Allocutions inaugurales :

- **Baronne Patricia SCOTLAND**, Secrétaire générale du Commonwealth
- **Peter THOMSON**, Ambassadeur, Envoyé spécial pour les océans du Secrétaire générale des Nations Unies
- **Mattias LANDGREN**, Secrétaire d'État aux Infrastructures, ministère de l'Entreprise et de l'Innovation de la Suède

Exposé introductif :

- **Christopher COSTELLO**, Professeur d'économie de l'environnement, Bren School UCSB, Université de la Caléformie, États-Unis

Présentation des travaux de l'OCDE sur l'économie des océans :

- **Dirk PILAT**, Directeur adjoint de la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE

Documents de référence :

- Chapitre 2 « Tendances mondiales et incertitudes à l'horizon 2030-60 », [L'économie de la mer en 2030](#) OCDE (2016)

- « Marine Ecosystems: State, pressures, economic values and policy instruments to foster sustainable use », inspiré du chapitre 1, *Marine Protected Areas: Economics, Management and Effective Policy Mixes*, OCDE (2017)

10h30-11h00  Pause-café

11h00 – 12h45 Session 1 (salle CC4) (interprétation simultanée anglais/français)

« Verdir » les industries liées à la mer : le cas des secteurs faisant appel aux biotechnologies pour exploiter les ressources marines vivantes

Les océans et les mers sont le lieu d'activités économiques importantes, dans le cadre de secteurs tant établis qu'émergents. Cette session examinera les approches définies par ces secteurs pour parer aux pressions subies par les océans. La session 1 portera sur les «secteurs faisant appel aux biotechnologies» comme la pêche, l'aquaculture, la biotechnologie marine et les produits marins de haute technologie (algoculture). Elle rendra compte des meilleures pratiques et efforts actuels pour favoriser la croissance économique, renforcer la création d'emplois et l'innovation, et assurer la sécurité énergétique et alimentaire, tout en abordant les défis à relever tels que la surpêche, la destruction des habitats, la pollution et le changement climatique. La discussion traitera aussi de la nécessité de réformer les subventions, de s'attaquer à l'excédent de capacité du secteur de la pêche, et de promouvoir une conduite responsable des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales (par exemple, en encourageant l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant les chaînes d'approvisionnement, et en faisant participer les différentes parties prenantes au renforcement de la responsabilité des entreprises).

Modérateur : **Carl-Christian SCHMIDT, Président, Nordic Marine Think Tank ;**
ancien Chef de la Division des politiques des pêcheries de l'OCDE

Exposé principal :

- **Wendy WATSON WRIGHT**, Directrice générale de l'Ocean Frontier Institute, Canada

Participants à la table ronde :

- **Alberto LÓPEZ-ASENJO**, Secrétaire général à la pêche, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Alimentation et de l'Environnement de l'Espagne
- **Sofie ALLERT**, DG, Swedish Algae Factory (sur les produits et services maritimes de haute technologie)
- **Roel NIEUWENKAMP**, Président du Groupe de travail de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises (GT-CRE)

Principales questions à examiner :

- Quel rôle peuvent jouer les réglementations, les technologies, les innovations et les investissements supplémentaires pour alléger ces pressions ?
- Quels risques et incertitudes pèsent le plus sur les secteurs faisant appel aux biotechnologies ? Quelles sont les plus fortes pressions exercées sur les écosystèmes marins ?
- De quelle manière les normes et principes directeurs pour une conduite responsable des entreprises peuvent-ils aider les entreprises à prévenir et gérer les risques tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement ?
- Quelles sont les principales lacunes en matière de recherche et quels domaines les futurs travaux de l'OCDE peuvent-ils contribuer à étayer ?

12h45-14h15 Pause déjeuner

14h15 – 16h00 Session 2 (salle CC4) (Interprétation simultanée anglais/français)

La planification de l'espace maritime, outil d'amélioration de la gouvernance des océans

Une gouvernance efficace constitue un autre élément essentiel des solutions envisageables pour « verdir » l'économie des océans. Cette session portera sur la planification de l'espace maritime (PEM), notamment sur les approches écosystémiques : ce nouvel outil permet aux pouvoirs publics d'analyser et de procéder à la répartition spatiale et temporelle des demandes souvent concurrentes d'espace maritime et de ressources marines. La PEM répond au besoin de conjuguer activités économiques et conservation dans le milieu marin, en aidant à équilibrer exploitation et protection. De plus, un certain degré de coordination est nécessaire entre les cadres locaux de mise en œuvre, les politiques nationales et les stratégies régionales par bassins maritimes. Quels enseignements peut-on tirer de la gestion des aires marines protégées, de la gestion intégrée des zones côtières, de la planification de l'espace maritime et autres approches écosystémiques de la gestion ? Ces approches aident-elles à améliorer la gouvernance des océans et des mers et ainsi à accroître la durabilité et la résilience des écosystèmes marins, et contribuent-elles à répartir efficacement l'espace maritime et, ce faisant, à en assurer la conservation et l'exploitation durable ? Dans les zones marines ne relevant d'aucune juridiction nationale – c'est-à-dire la haute mer et les grands fonds océaniques situés au-delà des limites du plateau continental des États – qui couvrent près des deux tiers de l'océan mondial, quels outils et quelles approches existe-t-il pour assurer une exploitation durable de leurs ressources océaniques ? **Le document de réflexion pertinent pour cette session s'intitule « Marine Spatial Planning: Assessing the net benefits and improving the effectiveness ».**

Modérateur : Anthony COX, Directeur par intérim de la Direction de l'environnement de l'OCDE

Exposé principal :

- **Susanna FULLER**, Biologiste de la vie marine et coordonnatrice principale de la conservation marine, Centre d'action écologique, Canada

Participants à la table ronde :

- **Christine VALENTIN**, Directeur exécutif, World Ocean Council
- **Jorge JIMENEZ**, Directeur général, Fundacion Marviva (ONG), Costa Rica
- **Lisa Emelia SVENSSON**, Directrice de la branche Écosystèmes marins et côtiers du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- **Nobuyuki YAGI**, Professeur, Université de Tokyo, Japon



Principales questions à examiner :

- i) Comment assurer la cohérence de la planification de l'espace maritime entre des zones relevant de la juridiction de différents pays dans un bassin maritime, entre différentes régions côtières et entre un État national et des autorités régionales ?
- ii) Comment diffuser dans la sphère publique les connaissances scientifiques et économiques, notamment l'analyse des coûts-bénéfices liés à l'espace maritime ?
- iii) Dans quelle mesure la planification de l'espace maritime est-elle contraignante ou indique-t-elle des usages préférentiels ?
- iv) Quels mécanismes mettre en œuvre pour assurer la cohérence entre les planifications côtière et maritime sans accroître la complexité de la planification de l'espace maritime ?
- v) Quelles sont les principales lacunes en matière de recherche et quels domaines les futurs travaux de l'OCDE peuvent-ils contribuer à étayer ?

16h00-16h30 **Pause-café**

16h30-18h00 Sessions parallèles

Session parallèle A – (salle CC18)

Suivi des progrès de la mise en œuvre de l'ODD 14

Cette session portera sur les indicateurs mondiaux, régionaux et nationaux relatifs à l'ODD 14 et examinera les résultats de la Conférence des Nations Unies sur les océans (New York, 5-9 juin 2017) et du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2017 (New York, 10-19 juillet 2017). Des travaux pertinents ont été réalisés dans ce domaine par l'OCDE concernant les instruments d'action pour les indicateurs de croissance verte de l'OCDE, ainsi que pour les indicateurs relatifs à la pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INN) (cible 14.4) et aux subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche (cible 14.6). L'OCDE élabore actuellement des indicateurs plus fiables et harmonisés sur les aires marines protégées, à partir des travaux du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC) (cible 14.5). De surcroît, une importance grandissante est accordée à l'emploi des nouvelles technologies et des mégadonnées pour améliorer les politiques publiques et les moyens d'action consacrés à la lutte contre la pêche INN. **Le document de réflexion pertinent pour cette session s'intitule « A preliminary assessment of SDG 14 indicators ».**

Modérateur : Charlotte de FONTAUBERT, Spécialiste principale de la pêche, Banque mondiale

Participants à la table ronde :

- **Sophie SEEYAVE**, Directrice exécutive, Partnership for Observation of Global Oceans (POGO), Royaume-Uni
- **Monika STANKIEWICZ**, Secrétaire exécutive de la Commission pour la protection de l'environnement marin de la mer Baltique (HELCOM)
- **Claire DELPEUCH**, Analyste des politiques agricoles, Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE
- **Anne-France DIDIER**, Conseillère en politique territoriale, Ministère de l'Environnement (ODD 14) France
- **Mattias LANDGREN**, Secrétaire d'État aux Infrastructures, ministère de l'Entreprise et de l'Innovation de la Suède

Principales questions à examiner :

- Quelles sont les lacunes en matière de données et quelle est l'accessibilité pour le public des indicateurs relatifs à l'ODD 14 ?
- Quels problèmes posent l'observation de la Terre et les mégadonnées pour le suivi de la mise en œuvre de l'ODD14, en particulier à un niveau désagrégé, et quelles opportunités offrent-elles en la matière ?
- Comment encourager l'harmonisation internationale des méthodes de mesure des indicateurs régionaux et nationaux relatifs à l'ODD14, compte tenu de leurs implications pour l'interprétation et la comparabilité ?
- Comment renforcer les interactions entre sciences interdisciplinaires et politiques publiques pour le suivi de l'ODD 14 ?

Session parallèle B – (salle CC4)

Les déchets marins, les micro-plastiques et l'économie circulaire

Des études récentes, dont l'évaluation mondiale du GESAMP (Groupe conjoint d'experts des aspects scientifiques de la protection marine), ont mis en évidence la présence dans les océans de vastes quantités de déchets, notamment de microparticules composées de débris plastiques et autres matières synthétiques. Quels impacts ces micro-plastiques (issus notamment de textiles et de cosmétiques) ont-ils sur la chaîne alimentaire marine et la santé humaine ? Des institutions internationales comme les Nations Unies et la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (ou « Convention OSPAR ») désignent les déchets marins comme un enjeu important qui doit devenir une priorité sur le plan du développement des connaissances, de l'élaboration des politiques (relatives aux déchets solides d'origine terrestre et aux eaux usées) et de la mise au point d'indicateurs environnementaux.

Les déchets marins figurent en bonne place dans le programme d'action de beaucoup de pays de l'OCDE en matière d'environnement : ainsi, la directive-cadre de l'UE « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) prend en compte la problématique des déchets marins. En ce qui concerne la responsabilité élargie des producteurs (REP), les pressions s'intensifient pour empêcher l'arrivée des micro-plastiques dans les océans. La prise en charge de cette responsabilité pourrait inciter à prévenir les déchets à la source, promouvoir l'écoconception des produits, et appuyer la réalisation des objectifs publics de recyclage et de gestion des matières ainsi que les politiques nécessaires à la lutte contre la « pêche fantôme » (imputable aux filets abandonnés ou perdus dans les océans).

Modérateur : Peter BORKEY, Administrateur principal, Direction de l'environnement de l'OCDE

Exposé introductif :

- **Richard THOMPSON**, Professeur, Plymouth University, Royaume-Uni ; GESAMP (organe consultatif des Nations Unies)

Participants à la table ronde :

- **Javier GOYENCHE**, Entrepreneur environnementaliste, DG et fondateur d'ECOALF, Espagne
- **András INOTAI**, Commissaire européen à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche
- **Nolwenn FORAY**, Analyste de recherche, New Plastics Economy, Ellen MacArthur Foundation



Principales questions à examiner :

- v) Quelles sont les principales approches en matière de lutte contre les déchets dans les océans ?
- vi) Comment améliorer la réduction, la réutilisation et le recyclage pour réduire les quantités de plastiques présents dans les océans ?
- vii) La responsabilité élargie des producteurs, en tant qu'approche de politique publique (dans le cadre de laquelle les producteurs sont chargés de gérer la fin de vie de leurs produits), peut-elle contribuer à la prise en charge des déchets marins ?
- viii) Le nettoyage des océans est-il une solution viable et quels moyens sont nécessaires à sa mise en œuvre ?
- ix) Quelles grandes mesures pourraient être prises par l'OCDE en coopération avec d'autres organisations internationales et gouvernements ?

Session parallèle C – (salle CC2)

Cibler les activités criminelles en mer à des fins économiques et financières

Les activités illicites en mer connaissent un développement et une évolution à l'origine de nouvelles préoccupations en matière de sécurité et de sûreté maritime. Parmi les activités criminelles transnationales figurent la pêche illicite, le commerce illégal d'espèces marines menacées (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – CITES), l'immersion illégale de déchets, et le terrorisme maritime.

La haute mer offre des occasions d'activités criminelles souvent imputables à des carences en matière de gouvernance et de police de l'environnement maritime. Parmi ces points faibles figurent les pavillons de complaisance, les réglementations insuffisantes en matière de transbordement, les sanctions inefficaces, le contrôle inadéquat en mer, et les structures des entreprises qui créent des possibilités de délinquance fiscale partout dans le monde. Par exemple, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) constitue l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les écosystèmes marins ; elle neutralise l'effet des mesures destinées à préserver les stocks halieutiques et les écosystèmes.

Les activités de pêche INN s'accompagnent aussi de délits économiques comme la falsification documentaire, la corruption, le blanchiment d'argent, la fraude fiscale voire parfois le financement du terrorisme. Des mesures ciblant les flux financiers sur lesquels reposent ces activités illicites peuvent aider à s'y attaquer. L'élaboration et la mise en œuvre de meilleures approches et de règles internationales communes pour s'adapter aux nouvelles menaces qui pèsent sur l'océan sont désormais indispensables pour assurer un développement durable. Cette session examinera, à l'interface de ces activités, les politiques permettant de dissuader et réduire les activités criminelles en mer. **Le document de réflexion pertinent pour cette session s'intitule « An inventory of new technologies in fisheries: challenges and opportunities in using new technologies to monitor sustainable fisheries ».**

Modérateur : **Antonia LEROY**, Analyste des politiques des ressources naturelles, Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE

Exposé introductif :

- **Alistair McDONNELL**, Agent du renseignement criminel, Sécurité environnementale d'INTERPOL, France

Participants à la table ronde :

- **Hrannar Már ÁSGEIRSSON**, Spécialiste Surveillance, Direction des Pêcheries, Ministère de l'industrie et de l'innovation, Islande
- **Kees LANKESTER**, Conseiller financier dans le secteur des produits de la mer, Scomber, Pays-Bas
- **Tyler GILLARD**, Conseiller juridique, Direction des affaires financières et des entreprises

Principales questions à examiner :

- i) Comment tous les niveaux de l'administration publique peuvent-ils collaborer pour combattre les activités criminelles, en particulier les transactions financières, qui concourent à la pêche illicite ?
- ii) Comment traiter la question du « propriétaire effectif » dans le secteur de la pêche ?
- iii) Comment les outils de l'OCDE existants et futurs peuvent-ils être appliqués au secteur de la pêche et contribuer à la lutte contre les activités criminelles en mer ?

Session parallèle D – (salle CC7) (Interprétation simultanée anglais/français)

Le tourisme, moteur de la croissance verte

Le tourisme maritime et côtier représente environ un quart de la valeur ajoutée totale et des emplois de l'économie des océans. Les prévisions annoncent en 2030 1.8 milliard de touristes internationaux (OMT) et, en 2035, une multiplication par trois du nombre de croisiéristes (SEA, 2015). Cette session portera sur la manière dont le tourisme peut contribuer à une économie verte des océans et dont une gouvernance multi-niveaux, des approches intégrées et des outils de gestion peuvent accompagner la transition nécessaire. Le tourisme est un facteur important de développement des zones côtières car il crée de la demande de constructions immobilières et d'infrastructures telles que des marinas, des sentiers côtiers et autres aménagements littoraux. S'ils ne sont pas convenablement réglementés, ces aménagements peuvent avoir des impacts négatifs sur le plan environnemental, économique et social (pollution, érosion côtière, dommages aux habitats d'espèces sauvages, échecs économiques, hausse du coût de la vie). Le tourisme peut aussi avoir un impact positif en apportant une contribution économique à la conservation des espaces naturels comme les réserves naturelles marines. Le tourisme peut aussi favoriser le développement et la diversification des économies locales et régionales. Le modèle classique de tourisme côtier (de masse) pourrait être modernisé de façon à devenir plus inclusif et à apporter davantage de valeur ajoutée. Cette session examine de quelle manière le tourisme peut jouer un rôle clé dans l'accompagnement de la transition vers une économie verte des océans et contribuer à réaliser les Objectifs de développement durable. Du fait du caractère horizontal du tourisme et de ses liens étroits avec de nombreux secteurs, même de petites améliorations auront des impacts importants.

Modérateur : **Alain DUPEYRAS**, Chef de la Division pour le développement régional et le tourisme, Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, le développement local et le tourisme, l'OCDE

Exposé introductif : **Daniel SKJELDAM**, DG, Hurtigruten AS, Norvège

Participants à la table ronde :

- **Philippe CALAMEL**, Directeur du projet Odyssea Croissance et Tourisme Bleu, France & Europe
- **Sibylle RIEDMILLER**, Directrice, Chumbe Island Coral Park, Zanzibar, Tanzanie



- **Jessica BATTLE**, Responsable de programmes marins, WWF International

Principales questions à examiner :

- i) Une approche intégrée de l'action publique sera indispensable pour accompagner la transition vers une économie verte des océans. Du point de vue du tourisme, quels sont les principaux défis de gouvernance ?
- ii) Quelles approches et quels outils de gestion sont mobilisables pour accélérer la transition des activités touristiques, notamment des croisières, vers des modes de consommation et de production durables, ainsi que le verdissement des chaînes d'approvisionnement ?
- iii) Comment susciter de nouveaux investissements et financements dans le domaine du tourisme « vert » et comment s'assurer que les bénéfices parviennent aux populations locales ?
- iv) Dans quels domaines les futurs travaux de l'OCDE peuvent-ils combler les lacunes en matière de recherche et optimiser la contribution du tourisme à une économie verte des océans ?

18h00 – 19h30 Cocktail

À l'invitation conjointe du Groupe de travail du Conseil sur la construction navale (GT6) et du Projet de l'OCDE sur l'économie des océans



Deuxième journée : mercredi 22 novembre 2017 (salle CC4)

09h30-10h15 : Restitution des résultats des sessions parallèles de la première journée

Les sessions parallèles organisées dans l'après-midi de la première journée auront examiné des aspects particuliers de la croissance verte et de l'économie des océans. Les modérateurs de ces sessions seront invités à rendre compte en session plénière des principaux déficits de connaissances mis en évidence ainsi que des recommandations de travaux futurs formulées au cours de cet examen.

Modérateur : Kumi KITAMORI, Chef de la Division Croissance verte et relations mondiales, Direction de l'environnement de l'OCDE

Modérateurs des sessions parallèles :

- Charlotte de FONTAUBERT, Peter BORKEY, Antonia LEROY, Alain DUPEYRAS

-



10h15-10h45 Pause-café

-

10h45 - 12h15 : Session 3

« Verdissement » des industries liées à la mer : le cas des secteurs exploitant des ressources marines non vivantes et nécessitant des infrastructures

La session 3 présentera les efforts effectués par les industries liées à la mer, qui exploitent les ressources marines non vivantes, pour évoluer vers une croissance verte. Les secteurs d'activité existants et émergents, tels que l'exploitation pétrolière et gazière en eaux profondes, l'exploitation minières des fonds marins, les énergies renouvelables, la construction navale, le transport maritime et le développement du tourisme côtier, ont commencé à verdir leurs activités en mettant à profit les innovations, les évolutions numériques et les collaborations intersectorielles fructueuses. Cette session examinera les meilleures pratiques de gestion des risques et des incertitudes qui pèsent sur le développement futur de ces secteurs, les options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour stimuler les perspectives d'activité tout en gérant l'océan de manière durable par les marchés publics écologiques, le tourisme durable et la gestion intégrée des zones côtières. En outre, elle mettra en exergue des exemples d'innovations qui contribuent à la croissance verte dans les secteurs de la construction navale (« navires verts »), des nouvelles énergies et des industries extractives, et elle explorera les synergies entre les secteurs d'activité liés à la mer existants et émergents.

Modérateur : Christina ABILDGAARD, Marine Bioresources and Environmental Research, Conseil norvégien de la recherche ; membre du Comité de pilotage du Projet de l'OCDE sur l'économie des océans et l'innovation

Exposé principal :

- Reinhard LÜKEN, Directeur général de l'Association allemande de la construction navale et des industries de la mer ; Délégué européen auprès du Groupe de travail du Conseil sur la construction navale

Participants à la table ronde :

- Shin OTSUBO, Ministère du Territoire, des Infrastructures, du Transport et du Tourisme (MLIT) du Japon ; Groupe de travail du Conseil de l'OCDE sur la construction navale
- Ann DOM, Directeur adjoint, Seas at Risk, Belgium
- Olaf MERK, Administrateur, Ports et transport maritime, Forum international des transports (FIT),
- Cédric PHILIBERT, Analyste principal, Technologies des énergies renouvelables, AIE



Principales questions à examiner :

- i) Que peut-on faire pour rendre plus durables les industries liées à la mer existantes et nouvelles ?
- ii) Quelle doit être la priorité pour les pouvoirs publics et pour le secteur privé ?
- iii) Quelles technologies sont susceptibles d'améliorer la qualité des océans dans l'avenir ?
- iv) Quelles expériences peuvent être mises en vedette pour encourager les solutions de croissance verte pour les océans dans les pays membres et non membres de l'OCDE ? Comment des approches fructueuses dans une région peuvent-elles être appliquées ailleurs ?

12h15 -13h00 Session de clôture

Prendre des mesures judicieuses pour verdir l'économie des océans

Les pouvoirs publics auront un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'innovation qui permettra de verdir l'économie des océans et de renforcer leur gestion intégrée. Cette dernière session offrira l'occasion d'examiner les conséquences pour l'action publique et les travaux futurs envisageables pour l'OCDE. Diverses directions de l'OCDE qui collaborent avec les Comités compétents feront part de leurs réactions aux résultats du Forum.

Modérateur :

- **Noé VAN HULST**, Ambassadeur, Représentant Permanent des Pays-Bas

Réactions des directions de l'OCDE :

- **Dominique GUELLEC**, Chef de Division de la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE
- **Carmel CAHILL**, Directrice adjointe de la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE
- **Anthony COX**, Directeur par intérim de la Direction de l'environnement de l'OCDE

Discours de clôture :

- **Noé VAN HULST**, Ambassadeur, Représentant Permanent des Pays-Bas

